

Membres de la CSSCT

PUBLIC VISE

- Membre de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail en cours de premier mandat.
- Pour toute situation de handicap ou autres besoins particuliers n'hésitez pas à nous contacter. Nous pouvons envisager d'adapter la formation.

PRE REQUIS

- Pas de Pré requis.

DUREE

- 5 jours soit 35 heures de formation en initial ou 3 jours soit 21 heures en renouvellement.

MODE D'EVALUATION

- Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, travaux pratiques....

AGREMENT DU FORMATEUR

Autorisation délivrée par le préfet de région.



OBJECTIFS GENERAUX

« Les membres de la délégation du personnel du comité social et économique bénéficient de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail prévues au chapitre II du présent titre, dans des conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat. »

Article L.2315-18 Code du Travail.

« La formation des membres de la délégation du personnel du comité social et économique mentionnée a pour objet :

- 1° De développer leur aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et leur capacité d'analyse des conditions de travail ;
- 2° De les initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail. »

Article R2315-9 Code du travail

Programme

Jour 1

Identifier les objectifs et étapes de la formation

- Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels.
- Présentation de la formation.
- Modalités pratiques.
- Tour de table

Identifier le rôle, les missions et les modalités de fonctionnement de la CSSCT

- Rôle et mission de la CSSCT
- Fonctionnement et moyens de la CSSCT
- Mises en situation

Jour 2

Identifier les obligations réglementaires de l'entreprise en matière de santé et de sécurité au travail.

- Contexte réglementaire de la santé et de la sécurité au travail :

- Obligation de sécurité de l'employeur
- Information et formation à la sécurité
- Vérifications périodiques obligatoires
- Affichages et signalisation
- Intervention d'entreprises extérieures (plan de prévention, protocole de sécurité)
- Mises en situation

Jour 3

Acquérir les connaissances fondamentales en santé et sécurité au travail.

- Fondamentaux de la prévention
 - Accidents du Travail et Maladies professionnelles
 - o Accidents bénins, incapacité temporaire, permanente. Exemples d'accidents et leurs conséquences pour l'individu, pour l'entreprise.
 - o Troubles Musculo squelettiques
 - o Risques psychosociaux : stress, santé mentale, harcèlement
 - Mécanisme de l'accident
 - La prévention et ses enjeux – principes généraux de prévention.
- Travaux pratiques

METHODE ET MOYEN

PEDAGOGIQUE

- Présentiel
- Méthodes actives et mises en situation

VALIDATION

- Les stagiaires se verront remettre une attestation de formation en fin de session s'ils ont été présents sur la formation complète.

TARIF

- Pour toute demande de tarif, merci de nous contacter.
- Une prise en charge totale ou partielle est possible en fonction des financements des entreprises ou des stagiaires.



Jour 4

Mettre en œuvre les méthodes et outils destinés à prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

- Méthodes et outils d'analyse et de prévention
- Introduction à la démarche d'évaluation des risques professionnels
 - Approche globale et structurée
 - Identification et hiérarchisation des risques, planification des mesures de prévention.
 - Formalisation des résultats dans le « document unique ».
- Initiation à l'analyse d'une situation de travail
 - Observation et description d'une situation de travail : individu, tâche, matériel, environnement.
 - Charge physique, charge mentale
 - Méthode d'analyse

-Méthodologie de l'arbre des causes

- Enjeux et intérêt de l'analyse de l'accident du travail
- Organisation des faits par la méthode de l'arbre des causes
- Recherche d'axes de solutions.

-Mise en situation

Jour 5

Communiquer avec efficacité en tant que membre de la CSSCT

- Information et communication

- Les missions « prévention-sécurité » de la CSSCT et son environnement
- Visibilité de la CSSCT et promotion de la prévention.
- Notions de communication

-Mise en situation

Bilan et synthèse de la formation

-Bilan

-Synthèse

-Evaluation de satisfaction



SYLTIE GESTION

Siège : 46 rue Joseph Baudron 03400 Yzeure

Site de Formation : 49 route de Paris 03000 Avermes

Mail : accueil.gestion@syltie.fr

Tel : 07.60.04.98.01